

Déclaration liminaire au Comité Technique Local du 16 Octobre 2012

Monsieur le président,

Il semblerait que le seul changement soit le nom du Président, la pensée unique mondialiste demeurant, en témoignage l'adoption du traité budgétaire Européen sans concertation.

Nous ne parlerons pas des dernières lois de finances, qui ne font que complexifier la législation, tout en alourdissant considérablement le travail de gestion et de contrôle des services (auto-liquidation du « bouclier foncier », télécourrection à l'IR...).

Plutôt que d'en tirer les conséquences en matière d'effectifs, la RGPP a été remplacée par des suppressions de postes aussi importantes que les années précédentes !

Aux nouvelles dégradations de nos conditions de travail, s'ajoutent de nouvelles atteintes au pouvoir d'achat des fonctionnaires, en témoignage un plan de qualification en très net retrait dès cette année (640 promotions purement et simplement annulées au mépris des engagements pris et des décisions des CAP Nationales pourtant souveraines).

Quelle sera la prochaine étape ??? Diminuer la rémunération des fonctionnaires (pour les bas salaires bien sûr !!!) ???

Nous savons parfaitement que ce qui précède ne relève pas du niveau départemental, mais cela vous permettra de faire remonter la colère des agents.

Au niveau local, nous dénonçons l'absence totale d'information sur les modifications de structures d'ores et déjà envisagées (fusion pôle enregistrement/hypothèque par exemple).

Qui plus est, pour celles déjà décidées unilatéralement, les personnels et leurs représentants sont mis devant le fait accompli (trésorerie de corps, SIP Grésivaudan)

Concernant le SIP de Grésivaudan qui est l'unique point inscrit à l'ordre du jour de ce CTL, nous réitérons bien sûr aujourd'hui notre opposition à cette mise en place, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord ce dernier ne faisait pas partie du calendrier de mise en place des SIP en 2012 par la DG. Et à ce jour aucun calendrier n'est prévu officiellement pour 2013. Aucune urgence donc, ni une quelconque obligation nationale à ce que ce service soit précipité dans une telle réorganisation.

Lors du CTL du 18 septembre 2012, Solidaires Finances Publiques vous en avait déjà fait part mais vous n'entendiez pas stopper cette mise en place sur ce seul fait.

Ensuite, la Trésorerie de Meylan remplit parfaitement son rôle de service de proximité. Les usagers devront se déplacer à Grenoble intra-muros, ce qui constitue un problème certain au vu de la circulation grenobloise .

De plus, le CDI Grésivaudan se situant dans Grenoble, il n'y a aucun avantage à y intégrer le recouvrement des seules communes extérieures.

Quant au SIP Chartreuse, il devrait accueillir, sans aucun personnel supplémentaire, le recouvrement de 5 nouvelles communes, et deviendrait de fait le seul SIP de Rhin et Danube à gérer des communes extérieures. Les usagers devant là encore se déplacer à Grenoble.

Sur le fond, Solidaires Finances Publiques considère cette réforme comme un non-sens.